NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI 19 JANVIER 1880.

OFFICIEL.

Bons de Première Hypothèque des chemins de fer de Vicksburg à la Nouvelle-Orléans.

$700,000.

AYANT obtenu l'autorisation sus du bon de [illegible] pour vente d'[illegible] DIMANCHE [illegible] le 26 [illegible] $300,000 des fonds [illegible] en sus de ces ventes.

Le reste, $400,000, sera vendu au pair et intérêt acquis, par

la compagnie de Banque et du Canal de la Nile-Orléans
ET
la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Bureau de la Banque Nationale de la ville de la Nile-Orléans, 30 décembre 1879.

Dans une réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 24 courant, des résolutions ont été unanimement adoptées, requérant quelques objets hebdomadaires soient faits sur les bénéfices de la compagnie, en [illegible] obligations les [illegible] pour payer l'intérêt à maturité et retirer toute la dette capitalisée en 24 ans, conformément à un bilan adopté, et ordonné la compagnie de Banque et du Canal de la Nile-Orléans l'agent fiscal pour recevoir les déboursés le fonds requis il a été ainsi pourvu.

C. C. LEWIS, Président.
E. WIRTZ, Secrétaire.
23 déc...janv

Département du Commerce.

Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans 6 janvier 1880.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau de l'administrateur du commerce, salle 13, Hôtel de ville, jusqu'au lundi 12 courant, à midi, pour la collection des revenus des marchés publics suivants pour l'année 1880, en bloc.

Marchés.	Fermiers.
Fruits et légumes	St-Bernard et LeBreton.
Français, aux viandes	Pierre Benoit
Triage	Chéhoux
Foydras et Pilié	Magnéno
St-Marie	Dupuis
Washington et Port	Agnès
Bompart	

Les soumissionnaires devront établir leurs propres termes relativement aux paiements. Les conditions de vente devront être approuvées par le conseil. Le conseil se réserve le droit de rejeter toute et chaque soumission.

J. HENRY BEHAN,
Administrateur du Commerce.
7 janv...au 12 janv

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.
Hôtel de ville,
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1880.

CE Département sera ouvert du 2 janvier 1880, à livrer les licences de ville de 1880, pour voitures, métiers, professions et occupations, et recevra en paiement jusqu'au 31 janvier 1880.

90 pour cent en argent et 10 pour cent en ordonnances imprimées de la ville pour les années 1876, 1877 et 1878.

Les propriétaires ou gérants de chiens sont prévenus qu'une taxe de $2 doit être payée pour chaque chien, conformément à l'ordonnance 4,140 A. S.

A. H. ISAACSON,
1er jan—1m. Administrateur.

Bureau de la compagnie du chemin de fer d'Hélène et du Mississippi, Nile-Orléans, 6 janvier 1880.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette compagnie, tenue le 5 courant, un dividende de 2 pour cent sur le capital a été déclaré et sera payé aux actionnaires, à ce bureau, à partir du 15 janvier 1880.

Aucun transfert de stock ne sera fait sur les livres de la compagnie pendant les dix jours qui précéderont la date du paiement dû dividende.

H. RUARD,
6 janv...sh 16 janv Secrétaire.

Banque des Citoyens, 5 janvier 1880.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1880.—L'élection annuelle pour Directeurs qui devront [illegible] lieu à la Banque LUNDI, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON,
4jan—1m—D. Mar. J Caissier.

Bureau de la New Orleans & Carrollton Rail Road Co.—Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1880.—A une assemblée spéciale du Conseil de Direction qui a eu lieu le 2 de ce mois, un dividende de Deux et Demi pour Cent a été déclaré payable des bénéfices des trois derniers mois payable aux actionnaires ou leurs représentants légaux à partir du mardi 20 janvier.

WALTER V. CROUCH.
4 janv—au 20

National National Bank.—Nile Orléans, 31 décembre 1879.—A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 30 courant, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré, payable sur le capital aux actionnaires.

JOSEPH MITCHEL,
3 jan...'m Caissier.

Bureau de la compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1879. L'assemblée annuelle régulière des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie mardi 13 janvier 1880 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour l'élection de sept directeurs pour le service de l'année suivante. Le livre des transferts sera fermé toute la semaine précédant l'élection.

V. VALLOIS,
1er jan.—au 13f. Trésorier.

Bureau du Carrollton Canal and Navigation Company.—Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1879.—Élection annuelle de directeurs pour servir durant l'année, aura lieu au bureau de cette Compagnie le lundi 19 de janvier 1880, de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi.

P. TONE Jr., Secrétaire.
28déc au 19 janv.

Banque Nationale d'Hélène de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1879.—A une réunion spéciale du conseil des Directeurs de cette Banque, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires à partir de LUNDI, 5 janvier 1880. Le livre des transferts restera ouvert, mais les transferts ne seront pas participation au dividende.

J. E. JARREAU,
28 déc—1m Calculeur par interim.

Stock National Bank of New Orleans.—Nile Orléans, 30 décembre 1879.—Élection pour cette dite Directoire pour 1880 aura lieu au bureau de cette Banque le TROISIÈME MARDI de janvier 1880 (20), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

J. E. JARREAU,
20déc—1m Calculeur par interim.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—16 décembre 1879.—Un dividende de TROIS DOLLARS ET CINQUANTE CENTS PAR ACTION sera payé le MARDI, 15 janvier 1880, sur les profits des six mois passés.

Le livre des transferts sera fermé du 5 janvier au 12 janvier 1880.

V. VALLOIS, Secrétaire.
17déc—au10jan

Banque nationale Nouvelle—Nile Orléans, 15 décembre 1879.—L'élection annuelle de [illegible] aura pour servir pendant une année aux directeurs de banque, 106 rue du Canal, dès à la [illegible] MARDI, 13 [illegible] 2 h. de l'après-midi.

JOSEPH MITCHELL,
16déc—1m Calculeur.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le [illegible] 4 janvier 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Dessonde Barthélemy
Dyrtine Bernard
Dyonisiou Antonio
Flaquer José Luis
Lesne Antoine
Mangane Nicola
Pouilli M
Pere Adolphe
Parmenli John
Thomas Pierre
Tuyo Joaquin F X

W. L. MCMILLEN
Maître de Poste.

Dentistes.

DENTISTE.
Dr. E. P. DOREMUS,
[illegible] Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1880.
[illegible] 120 Rue du Canal,
[illegible]

LAS S. KNAPP, D.D.S.
[illegible]

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
[illegible]

Docteur ESCOUBAS,
[illegible] Nouvelle-Orléans, 1879.
Consultations de midi à 1 heure.
[illegible]

Le Dr A. CAPDEVIELLE
A OUVERT un bureau de consultation au No 22, rue Dauphine, entre Conti et Bienville.
Bureau de consultation [illegible] de midi à 2 heures.
Résidence—No. 114 [illegible]
15 [illegible]

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 22 ans, tant à la Habanna et à [illegible] tous les maux.

ORGANES GÉNITO-URINAIRES,
et des MALADIES PRIVÉES, soit des HOMMES, soit des DAMES PRIVÉES, PETIOLIA, remède par [illegible] que [illegible] traitées avec succès. En matière de Santé, la prudence, la sobriété de la vanité, la [illegible] sont, [illegible] NATURE PRIVÉE, traitée sous l'usage du mercure et d'autres drogues nuisibles. Guérison [illegible] MENTS guérie par un simple intermède, sans poison.

Les malades de poitrine, [illegible], rétrécissement, les [illegible] IMPORTANT GUÉRIRE. Les VÉNALES RÉGULATEURS ÉLIXIR du Dr Perez PÉCHOUSJARAM. On ne peut [illegible] qu'à ces heures. Consultations gratuites de 8 à 10 heures du matin, et de midi à 2 heures de l'après-midi. Cabinet No 6 rue Saint-Louis, près la rue du Canal, Nile-Orléans. 19sept—1 an

Mme HENRY, sage-femme, et médecin pour dames. Lit de Lois et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et couches sans danger. Elle prend une pension modérée pour toutes les malades, telles que femmes [illegible] et jeunes [illegible] des enfants, les vous chez les femmes et les enfants, les plus sur [illegible]. Chambres pour les dames [illegible] d'accouchement, [illegible] soins [illegible] et à des prix en rapport avec les temps. Visite à toute heure. Renseignements [illegible] depuis 25 ans, elle se recommande au public.

Médecines du Dr. Tostet,

Liqueur souveraine pour le traitement des désordres de l'estomac et des intestins, étant que des maladies [illegible].

JOUVENCE DES DAMES,

Injections de santé ayant pour résultats la condition, graduelle des parties délicates et délibérées, le rétablissement de l'organe essentiel, et, par suite, la [illegible] véritable jouissance et une santé plus robuste.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS, rue Toulouse No 91, en face de l'Opéra.

11jan—1m

PHARMACIE GÉNÉRALE

Amedée Granger Chemiste et Pharmacien

VENTE [illegible] MÉDICAMENTS DE CHOIX.

Les préparations y sont faites à des chimistes d'une expérience éprouvée qui savent toujours [illegible] et les [illegible] MM. les médecins.

Un département de MÉDICAMENTS PATENTÉS.

18novdl—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE MARITIME GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE
[illegible]
HAVRE.
[illegible]
[illegible], Trudelle, [illegible] janvier.
LABRADOR, Sanchez, [illegible] 21 janvier.
AMÉRIQUE, R. Jouin, [illegible] 4 février.
Prix du passage pour le Havre.
[illegible]
[illegible] ALLANT DU HAVRE A PRIX MODÉRÉS.
[illegible]
[illegible] 1 L. GRAND, Agent, Quai Conti, [illegible] Nouvelle-Orléans.

Ligne de l'Allemagne du Nord.
[illegible] ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.
[illegible] LIGNE DE BARKLAY [illegible] DU NORD [illegible]
[illegible]
[illegible] 21 janv [illegible]
[illegible] 24 janv [illegible]
[illegible] PASSAGE.
[illegible]
[illegible] 1 H. RUARD, [illegible]

VAPEURS.

[illegible] Pour la Havane et Mexique.
[illegible] LUNDI, [illegible] janvier.
[illegible] 1 H. RUARD, [illegible]

BATON-ROUGE.
[illegible] PAQUEBOT [illegible] de la côte et Baton Rouge, partira les LUNDIS à 10 heures du soir et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.
Pour Baton Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, et tous les [illegible] de la côte. Le [illegible] pour le passage.
[illegible] ST. JOHN.
[illegible] B. Mott, Capitaine.
[illegible] 1 L. GRAND, Agent, Quai Conti, [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] FAVORIS DU MONDE.
[illegible] de la côte.
[illegible] 6 heures P. M. et [illegible] DIMANCHES à 11 [illegible] heures du matin.
[illegible] Bayou Goula, Donaldsonville et tous les [illegible] de la côte.
Le magnifique [illegible] à [illegible]
[illegible] DESMOTT.
[illegible] Capt FRANK GUTENKOFER.
[illegible] S. T. Goodwyn, T. G. Montault [illegible] A. Purcell, commis.
[illegible] commencé demain [illegible] Mardi, 6 décembre. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
[illegible] H. O. DOUCETTE.
24 déc—1f [illegible] Rue Tchoupitoulas.

[illegible] de Nile-Orléans, tous les LUNDIS [illegible] à 10 heures du matin.
[illegible] 11 janvier [illegible] TH. Nelson [illegible] côte de BERRERIES et au BEHAR.
[illegible] 2150 [illegible] 245.
[illegible] de la Nouvelle-Orléans à la Havane.
[illegible] 2150 [illegible] 245.
Pour les [illegible] de la [illegible] seule.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, demi-prix.
N. B. Les agents pour le Texas, MM. Kopf [illegible] & Bangs, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages [illegible] aux conditions ci-dessus.
Ou Rue [illegible] à Galveston. [illegible] 22
No [illegible] à Indianola.

Les [illegible] se réservent le droit de changer le jour de départ, leur jour de départ [illegible] et les prix du passage [illegible] Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. BOUSQUET & CO.,
Agents,
15 nov— No. 43 de la rue de l'Union.

HONDURAS.
Le rapide steamer [illegible] de ce premier [illegible]
E. D. WARD, JR.
Capitaine S. BERAR.

Pour Belize, Honduras, touchant à Aux, Petit Cortez, Truxillo, Roatan, [illegible] Belize, [illegible] 25 janvier, [illegible] 1 A. M. du Pirogue Tier, vis-de-la marchés à la viande.
Pour fret ou passage, [illegible] 1 W. J. COMBAUX,
16 déc—1f 20 rue Conti.

PAQUEBOT INDÉPENDANT.
Pour l'Habitation Walhala et Bassin.
Trois voyages par semaine.
Le Paquebot-VAIS PLAY.
[illegible] 1 W. J. COMBAUX,
Consignataire.
Partira les mardis, jeudis et samedis matin pour l'habitation Walhala et tous les débarcadères intermédiaires à dix heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] W. J. COMBAUX,
[illegible] 26, rue Conti.

Entre la Nile-Orléans et le littoral du Mississippi Sound.
Le steamer [illegible]
[illegible] tous les MERCREDIS et [illegible] à Nouvelle-Orléans à l'arrivée du train de 7 h. du matin, pour la Baie St Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi, Ba Vanoguia, (Scranton) et Bled Point. Pour le retour, il quitte Mons Point tous les DIMANCHES et les JEUDIS, à 3 h. de l'après-midi, et les LUNDIS et les VENDREDIS, à 7 h. du matin, et arrive au Lac à environ 3 heures après-midi.
Prêt reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côté du lac Ponchartrain. Bagage reçu [illegible] par le train de 7 h. du matin.
W. G. COYLE, 23 rue Carondelet.
20 déc—1f

Mandeville et Covington.
Steamer de la ligne des Etats-Unis [illegible]
Pendant l'hiver.
[illegible] NEW CAMELIA
[illegible] LES MARDIS ET VENDREDIS.
[illegible] 10 heures du matin.
[illegible] côté du MERRERIES et au BEHAR.
[illegible] pour le bayou Lafourche [illegible] et le transbordement.
[illegible] 1 m
1 BOYET.
106 rue Bienville, près du [illegible]
N. B. Un [illegible] Mandeville et Covington, [illegible] à la tête de la rue Bienville, pour [illegible]
16janv—1 m

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, [illegible] pour expédition.
Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, le paquebot
LAURA Jas. BAYNE remplaçant le BELLE.
Consignataire MAX BLANCARD,
JOHN WEBBER et C. J. BLANCARD,
Consignataires.
Partira tous les MARDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 heures.
Partira [illegible] et [illegible] pendant la journée.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
V. H. BERNARD, rue St-Louis 2.
[illegible] S. REPO, Quai 20.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche,
Dont voyage par semaine.
Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, le paquebot
C. K. PECK
LEON RAN SON, Capitaine.
W. T. GILHAM, Commis.
Partira régulièrement tous les MARDIS à 5 P. M., et les VENDREDIS à 11 A. M.
Pour le fret ou le passage s'adresser à bord ou à
[illegible] 1 W. J. COMBAUX,
16 déc—1f 20 rue Conti.

PAQUEBOT INDÉPENDANT.
Pour l'Habitation Walhala et Bassin.
Trois voyages par semaine.
Le Paquebot-VAIS PLAY.
[illegible] 1 W. J. COMBAUX,
Consignataire.
Partira les mardis, jeudis et samedis matin pour l'habitation Walhala et tous les débarcadères intermédiaires à dix heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] W. J. COMBAUX,
[illegible] 26, rue Conti.

A. DELPIT

Manufacture de Tabac à la Vapeur,
[illegible] 13 & 15 rue St. Louis.
ÉTABLIE EN 1866.
Offrent TABACS à priser,
RENIFLE MACOUBA, VIRGINIE NATCHITOCHES, SO. ROLL, RIPE CUT, supérieur à fumer et à chiquer.
Cigares [illegible] et de paye.
Grand assortiment de détail de
PIPES-MOUSSE ET BRUYÈRE FRANÇAISES variétés de PIPES AMÉRICAINES.
Du bon, du [illegible] TABATIÈRES en Métal, Bouille Bella.
Prix [illegible] et [illegible]
ARTICLES [illegible] ETC., ETC., ETC.
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.
Toujours en détail.

CHEMINS DE FER.

Gulf & Ports de Jackson.
[illegible]
LA [illegible] LA PLUS [illegible] DEPUIS [illegible]
[illegible] 1 H. H.
[illegible] ARRIVÉE.
[illegible] 7.45 A. M.
[illegible] 7.30 P. M.
[illegible] 1 [illegible] et à toutes les stations [illegible] pour le dimanche.
[illegible] 1 [illegible] LE SAMEDI pour Mobile, [illegible] 1 [illegible] P. M.
[illegible] 1 [illegible] et à toutes les stations [illegible] pour le dimanche.
[illegible] PULLMAN VOITURES [illegible]
[illegible] LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, C., et CHICAGO, sans changement. Pour [illegible] ou [illegible] 1 [illegible] CHEMINS DE FER [illegible] DEPUIS [illegible] VILLES de [illegible]
[illegible] 1 [illegible] LE SAMEDI pour [illegible] 1 [illegible] 1 [illegible] 1